

## *Abbé Paul Reboux 1894-1900*

---



Venu de Notre-Dame de Valenciennes, l'abbé Reboux succède à l'abbé Loridan. C'est un féru de littérature. De son passage chez les zouaves pontificaux, il avait gardé une allure militaire et, en sa qualité d'ancien combattant de la guerre 1870-1871, il apportait à la formation de ses élèves un sentiment patriotique élevé.

Pendant son supériorat, l'Association des Anciens Elèves fêta son 25<sup>ème</sup> anniversaire et son fichier était prévu pour comporter 1700 noms...

## *Abbé Alphonse Varasse 1900-1910*

---



Ce sont des années difficiles pour l'enseignement catholique et donc pour Saint-Jean que vécut l'abbé Varasse venu du collège du Sacré-Cœur de Tourcoing où il enseignait les sciences.

La politique anti-religieuse du début du siècle aboutit à une forte diminution des effectifs : 400 élèves en 1895 et 240 en 1910.

La réforme des programmes de 1902 fut mal acceptée car elle marquait la fin de la primauté des études classiques auxquelles Saint-Jean était très attaché.

Vers la fin 1910, l'abbé Varasse résiliait ses fonctions de Supérieur pour se consacrer aux études historiques et aux œuvres religieuses.

Décédé en 1950, il survécut aux supériorats de ses trois successeurs.

## *Abbé Armand Lechantre 1910-1927*



C'est un jeune prêtre de 35 ans qui prend la direction du plus ancien collège diocésain de l'archevêché de Cambrai.

Et ce furent les terribles années de la Grande Guerre : le Collège occupé, pillé, ravagé, dévasté mais avec les classes qui continuaient coûte que coûte.

En 1918, tout était à restaurer. Les efforts de l'abbé Lechantre et de ses collaborateurs furent récompensés car le Collège atteignit un degré de prospérité qu'il n'avait jamais connu dans sa déjà longue et brillante carrière.

En 1924, c'est la construction du petit collège pour les classes primaires ; mais la grande fierté du Supérieur sera l'édification d'une magnifique chapelle que le Collège attendait depuis 75 ans et qui fut inaugurée le 26 décembre 1926.

Trois mois plus tard, le 17 mars 1927, décédait ce Supérieur qui a laissé un grand souvenir comme en témoigne le monument installé dans la chapelle actuelle et qui se trouvait auparavant dans celle qu'il avait donnée à Saint-Jean mais qui disparaîtra dans la tourmente de 1940.

## *Abbé Jean François 1927-1948*



Agé de 38 ans, préfet des études à Notre-Dame de Valenciennes, l'abbé François est appelé à succéder au Chanoine Lechantre en avril 1927.

Il organise les fêtes du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Collège en 1929 qui sont particulièrement réussies.

Le corps professoral évolue. Les laïcs sont de plus en plus nombreux. A la rentrée de 1935, s'il y a encore 19 prêtres, on compte aussi 17 enseignants laïcs dont 5 institutrices dans les classes primaires.

1939. Le collège accueille environ 500 élèves pour une année scolaire qui se terminera en mai 1940 par le terrible incendie qui détruira une grande partie de l'établissement.

Le lieutenant François, mobilisé comme de nombreux professeurs, prisonnier de guerre, rentrera en 1941 pour reprendre un collège qui survit dans des baraquements installés dans les cours. Un nouveau bombardement en août 1944 accentue les destructions.

Le 8 novembre 1945, dans un collège en ruines, on essaie de fêter dignement le jubilé sacerdotal du Supérieur, associé à ceux de l'abbé Deroubaix, économe, et de l'abbé Van Gheluwe, professeur de première. En 1946, les premiers plans de la reconstruction du Collège arrivent dans les mains du Supérieur. On prévoit d'ici deux ans, en 1948, l'édification du nouveau Saint-Jean... Mais le chanoine François ne verra pas le renouveau de son « cher Collège ».

Il décède le 12 décembre 1948 dans sa soixantième année.

## *Abbé Georges Deghilage 1949-1959*



C'est un philosophe qui retrouve Saint-Jean où il avait été professeur de première dans les années 20. Onze années de direction et onze années de travaux de reconstruction qui donnent au collège l'aspect extérieur que nous lui connaissons.

En 1953, se déroulent les fêtes du centenaire dans un Collège qui semble enfin sortir des sombres années de « l'après-guerre ».

Et le 19 octobre 1958 voit le Supérieur participer à la bénédiction de la nouvelle chapelle qui marque la fin des grands travaux : « nous avons maintenant une église au milieu de nos salles d'études ».

Le supérieurat du chanoine Deghilage est celui de l'amorce d'une transition entre le Saint-Jean d'hier et celui de maintenant.

Le Supérieur démissionne pour raisons de santé en 1959, la veille des grandes réformes et d'événements qui vont bouleverser l'Eglise, l'enseignement catholique et... Saint-Jean.

## *Albert Scohy - Supérieur de 1959 à 1985*



Monsieur l'Abbé Scohy fait ses études primaires dans les écoles publiques de Bonn et de Trèves, et ses études secondaires à Notre-Dame de Grâce à Cambrai. Il poursuit ses études ecclésiastiques au Grand Séminaire de Cambrai (1934-1937) puis au Séminaire français de Rome (1938-1939). Il reprend ensuite ses études à Lille après son service militaire en 1941. Le 29 juin 1942, il est ordonné prêtre à Cambrai.

En octobre 1942, il est professeur à Notre-Dame de la Sambre à Maubeuge en classes de 4<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup>, jusqu'en 1945. Puis professeur de lettres et de philosophie à Notre-Dame de Grâce à Cambrai.

Nommé Supérieur de Notre-Dame des Anges à Saint-Amand, Monsieur l'Abbé Scohy n'y restera qu'un an (remplacé par son frère Jean-Marie) avant d'entamer le plus long supérieurat de Saint-Jean. Durant ces vingt années, il va s'attaquer aux changements profonds que l'époque va imposer à l'Enseignement Catholique et à Saint-Jean : la gestion des contrats avec l'Etat (loi Debré de 1959) ; le nombre croissant d'élèves amenant l'entrée importante des laïcs qui vont enseigner puis prendre des postes de responsabilité, notamment dans les différents cycles nouvellement organisés : école/6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>/4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>/lycée et la mixité qui va s'étendre peu à peu à tout l'établissement. Toute cette action ayant le plus souvent été menée dans le souci d'un renouvellement de la Pastorale et de la Pédagogie.

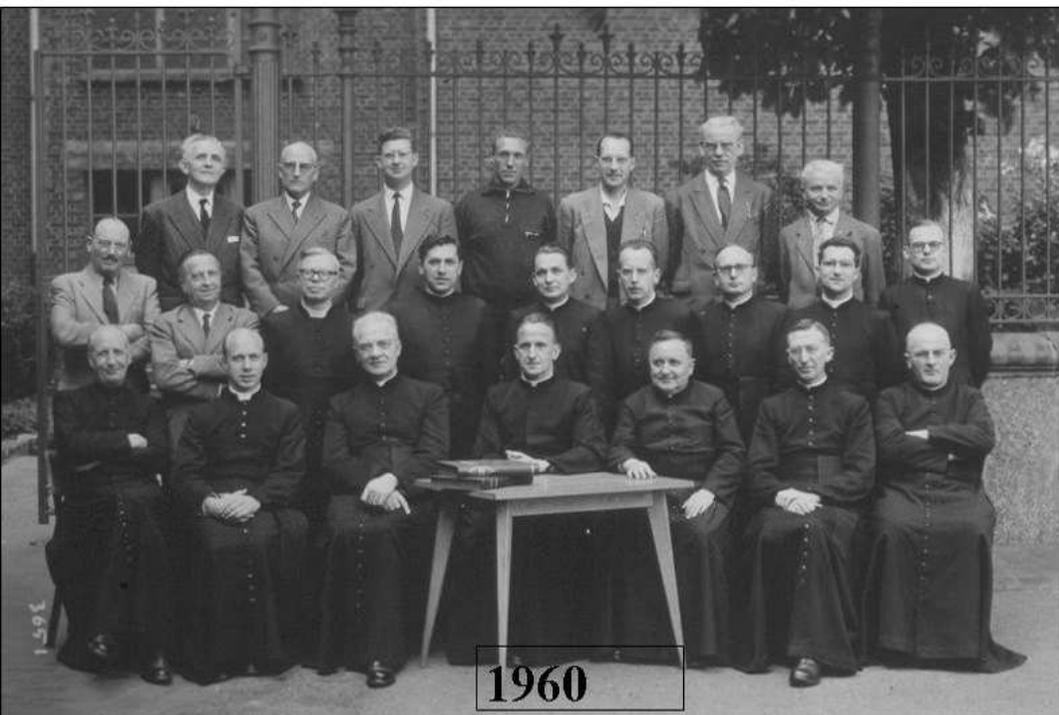
Parallèlement, Monsieur l'Abbé Scohy participe à Paris au Secrétariat National de l'Enseignement Catholique (bureau national de coordination pédagogique), aux travaux de la commission de pédagogie et à la fondation de la commission de la Pastorale. Cette activité durera dix ans. A partir de 1978, il devient Président de l'ARPEC régionale (organisme de formation des maîtres de l'Enseignement Catholique) jusqu'en 1988. Il s'investit dans la participation scolaire à la promotion de l'Europe en fondant le GELAC (Groupement Européen Lille-Arras-Cambrai).

Après son départ de Saint-Jean en 1985, Monsieur l'Abbé Scohy continue ses activités pastorales à la paroisse Notre-Dame de Douai et à la bibliothèque de théologie de Cambrai.

# LE CORPS PROFESSORAL



# LE CORPS PROFESSORAL





1960

Collège Saint-Jean - Douai  
1959-1960

J RATIVET  
3, RUL DE L'ARMORIQUE  
PARIS-XV<sup>e</sup>



1993

# DES RELIGIEUSES A SAINT-JEAN 1888-1964



**INFIRMIERE**

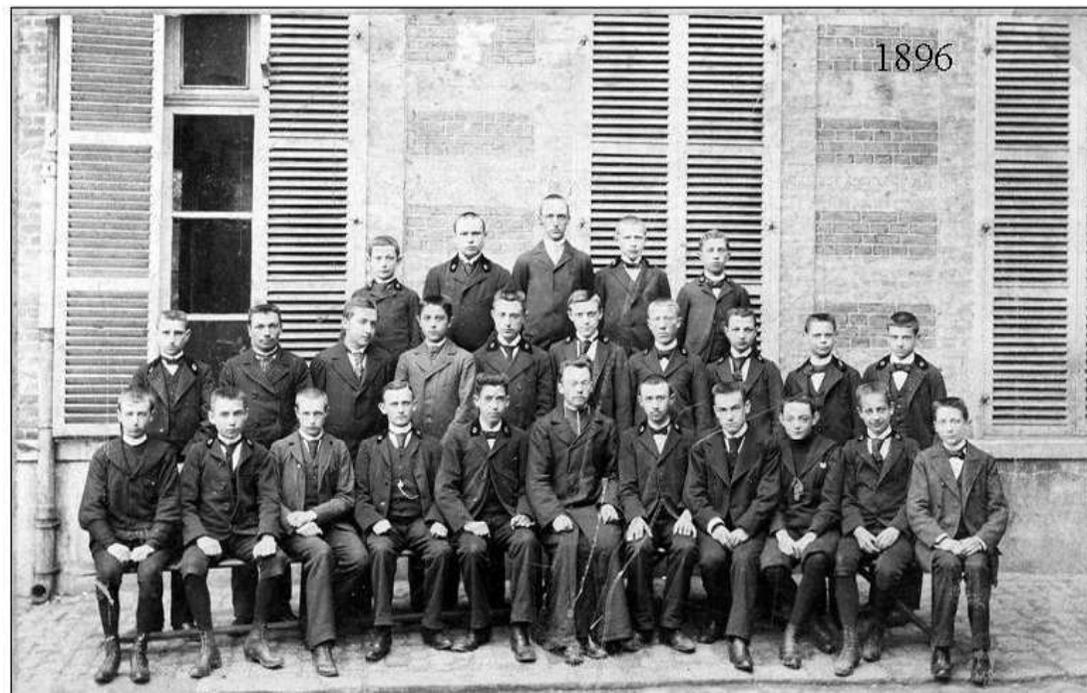


**LINGERE**

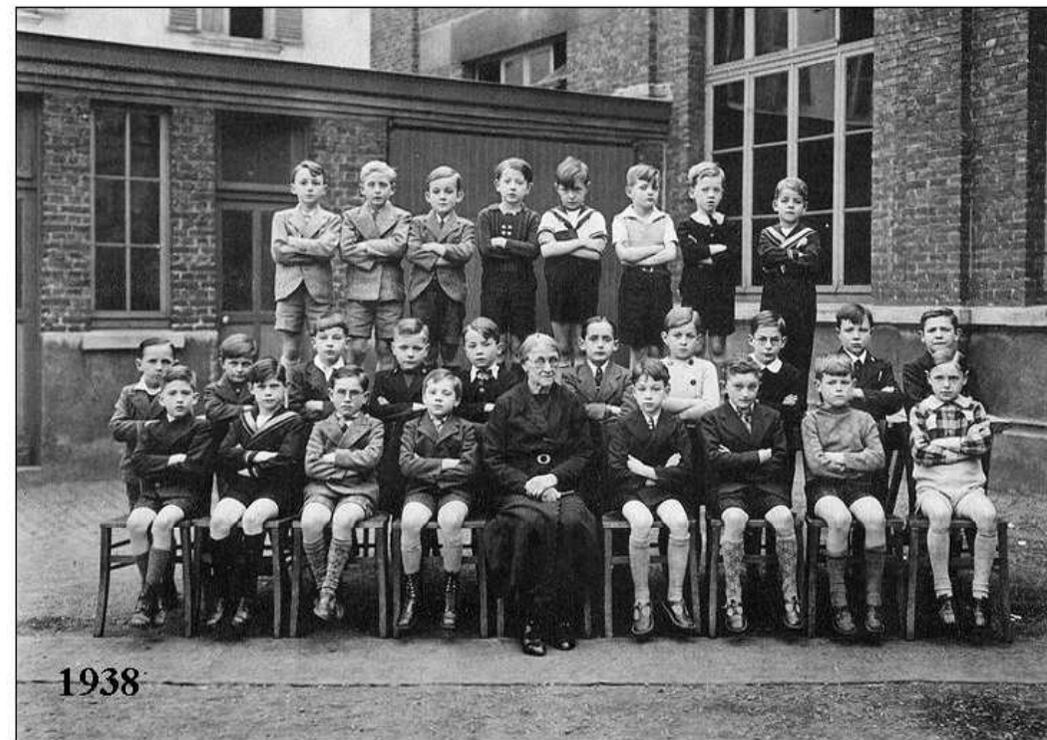
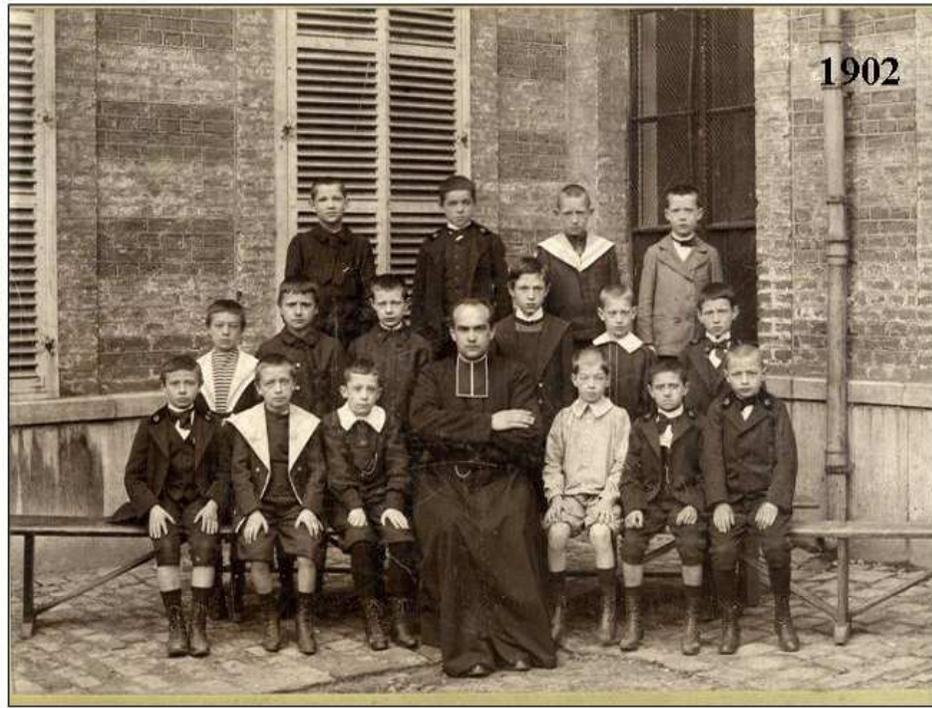


**INSTITUTRICE**

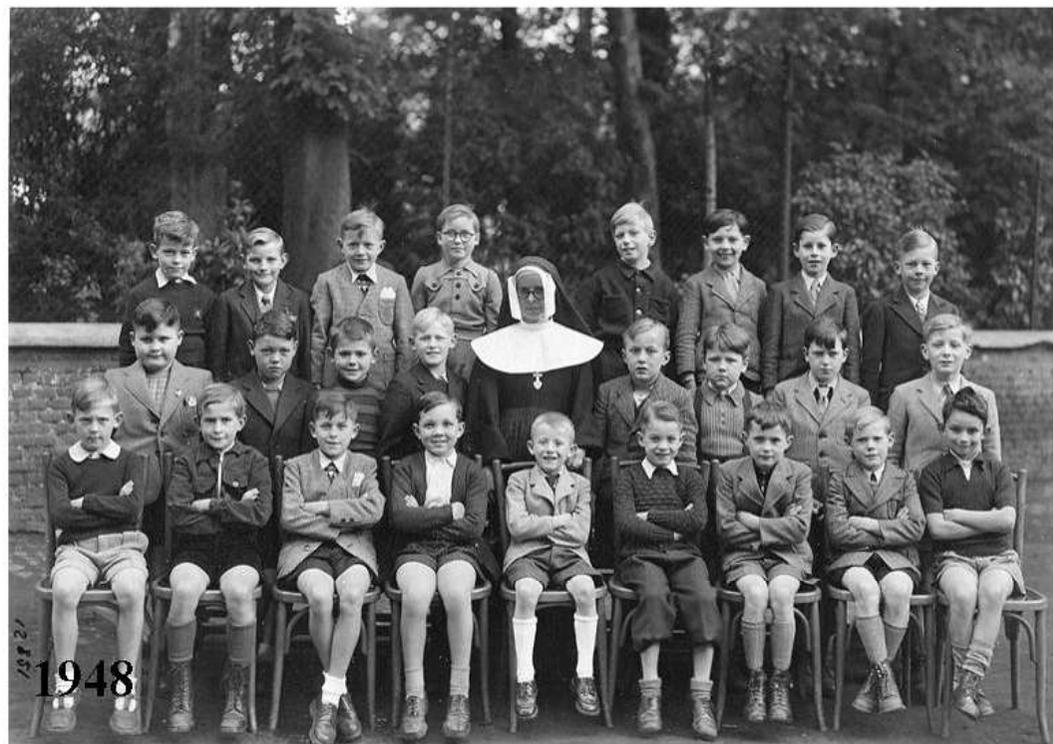
# PHOTOS DE CLASSE



# PHOTOS DE CLASSE



# PHOTOS DE CLASSE



# 1867 CREATION DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES ALFRED DAUPHIN, PREMIER PRESIDENT



ASSOCIATION AMICALE des ANCIENS ELEVES

DE

L'INSTITUTION SAINT JEAN

-----

Compte rendu 1869-1870

-----

Monsieur et cher Camarade,

Les anciens élèves de l'Institution Saint-Jean, voulant accroître l'intimité de leurs relations, ont, avec l'assentiment de Monsieur le Supérieur, fondé entre eux une Association Amicale.

Nous vous communiquons, Monsieur et cher Camarade, les statuts de cette Association tels qu'ils ont été votés en Assemblée Générale des anciens élèves, le 7 avril 1869, et approuvés par un arrêté du Conseiller d'Etat chargé de l'administration du département du Nord en date du 1er juin 1869.

## S T A T U T S

DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION SAINT JEAN

-o-o-o-o-o-o-

## T I T R E I

-----

### Objet de l'Association

ARTICLE 1er. - Il est formé une Association amicale entre les anciens élèves de l'Institution Saint-Jean, inscrits sur les listes d'invitation des réunions annuelles.

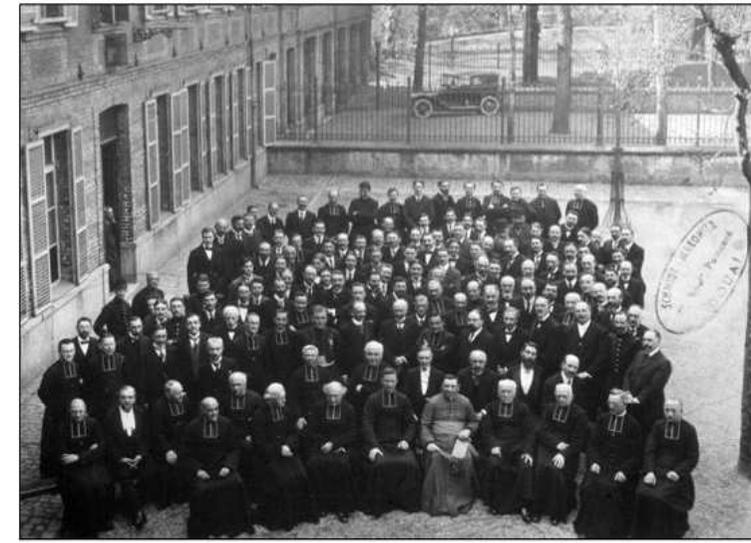
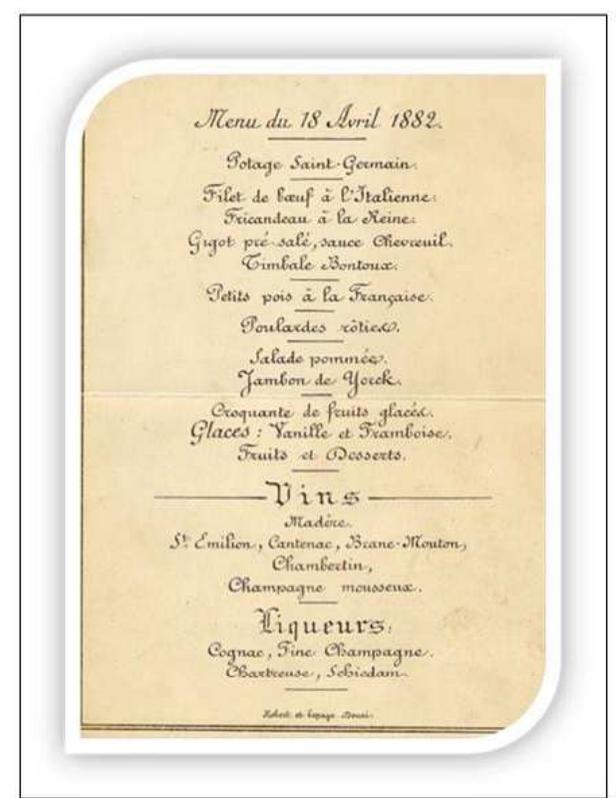
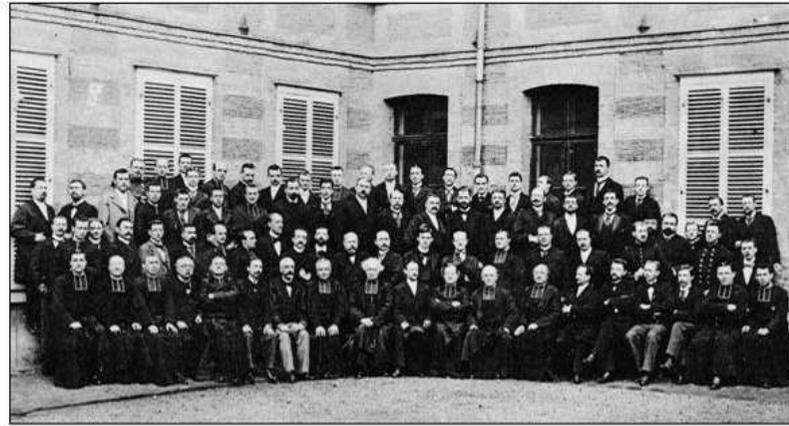
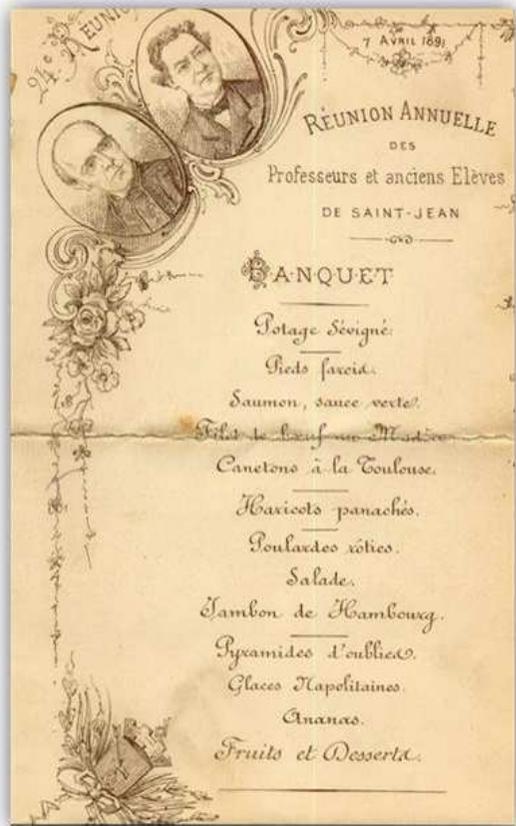
ARTICLE 2. - Le but de cette Association est :

1°. - D'accroître les relations amicales qui unissent les anciens élèves;

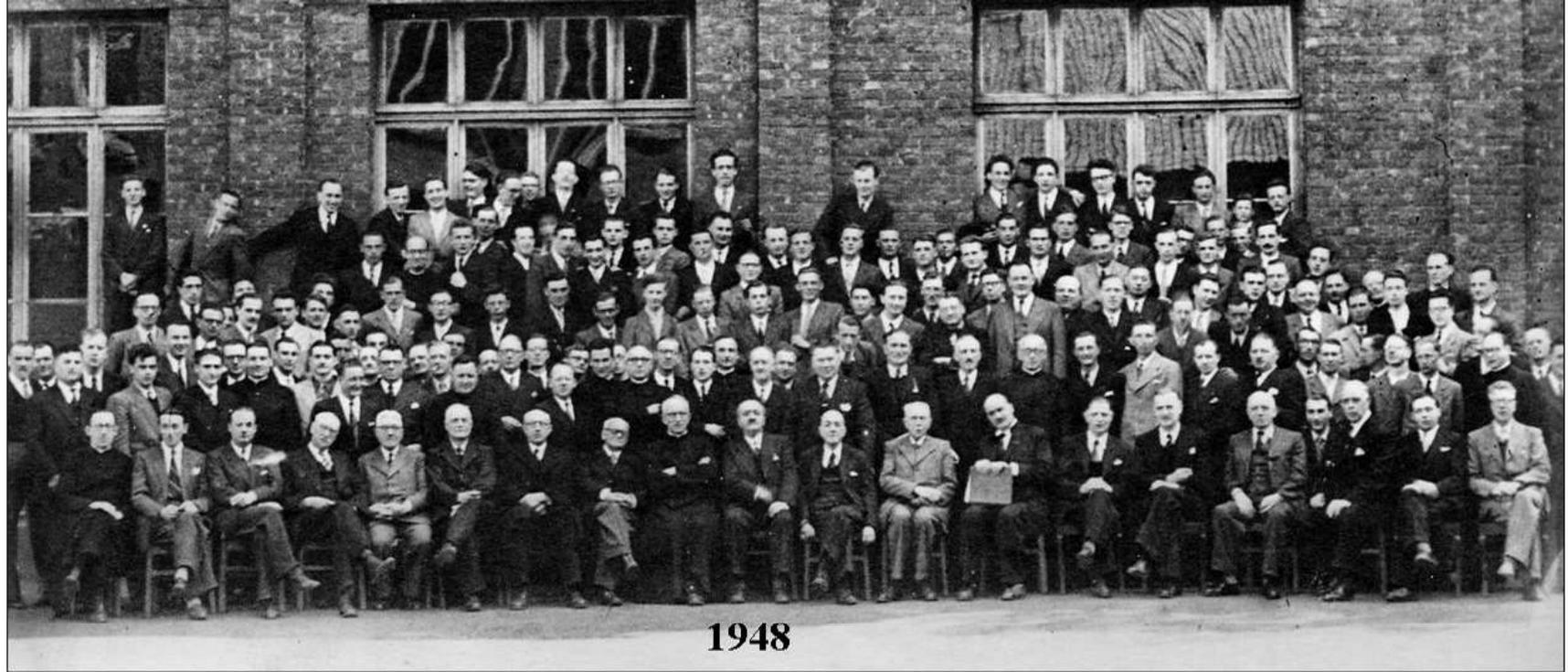
2°. - De venir en aide aux anciens élèves entre lesquels est formée l'association et qui seraient tombés dans le malheur, ainsi qu'à leurs veuves et à leurs enfants;

3°. - D'établir par la fondation d'un prix annuel, des relations amicales entre les anciens élèves et les élèves de l'Institution qui vont bientôt terminer leurs études.

# REUNIONS ET BANQUETS DES ANCIENS ELEVES



REUNION ANNUELLE DU 16 AVRIL 1909



**REUNIONS ANNUELLE DES ANCIENS ELEVES**

# INSTITUTION SAINT-JEAN



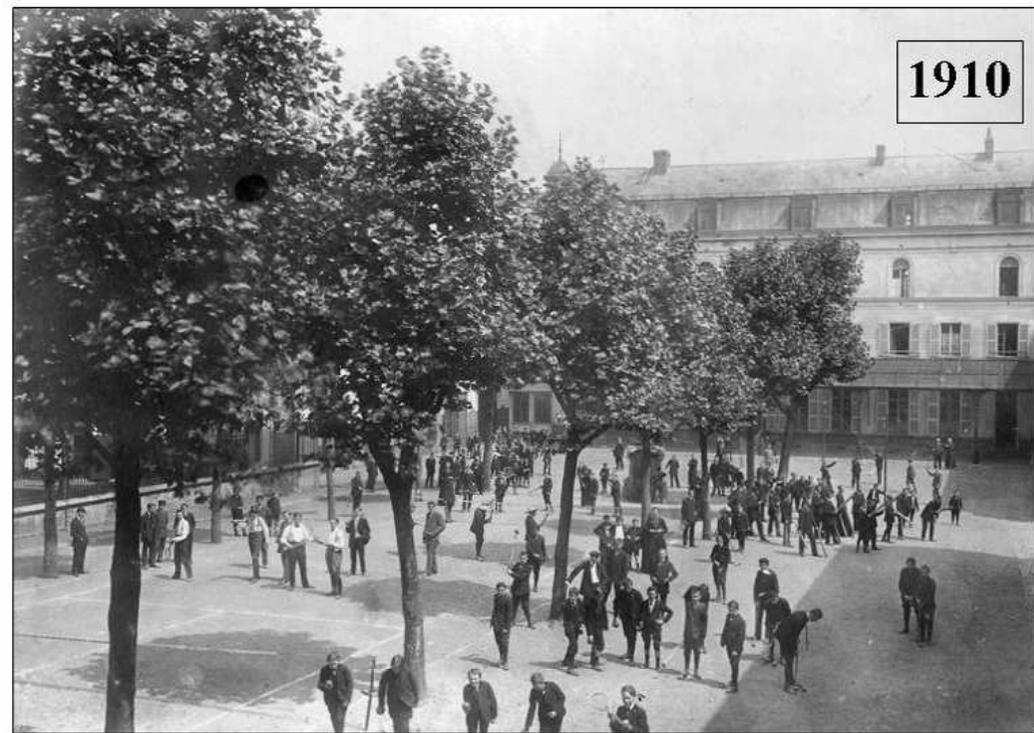
VERS 1910

# LA RUE SAINT-JEAN

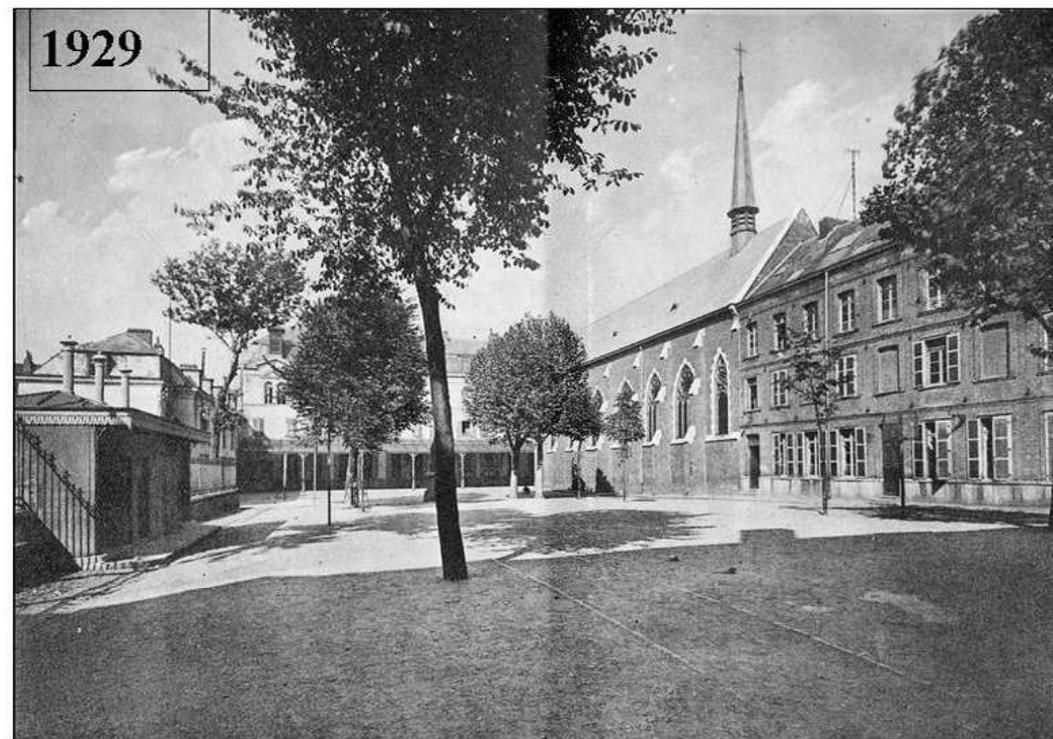


# LA GRANDE COUR

1910



1929



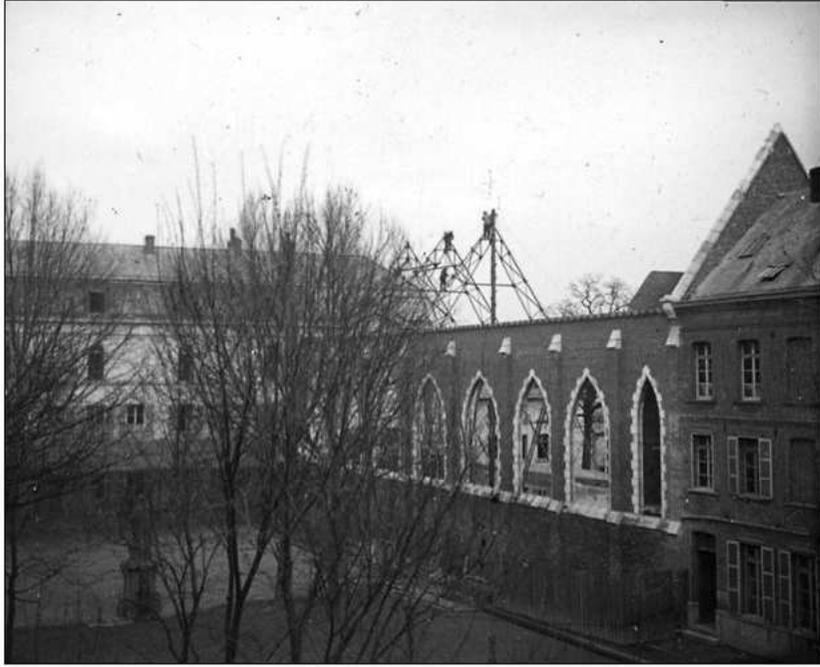
# SAINT-JEAN AVAIT UN PARC... DISPARU DANS LES ANNEES 60



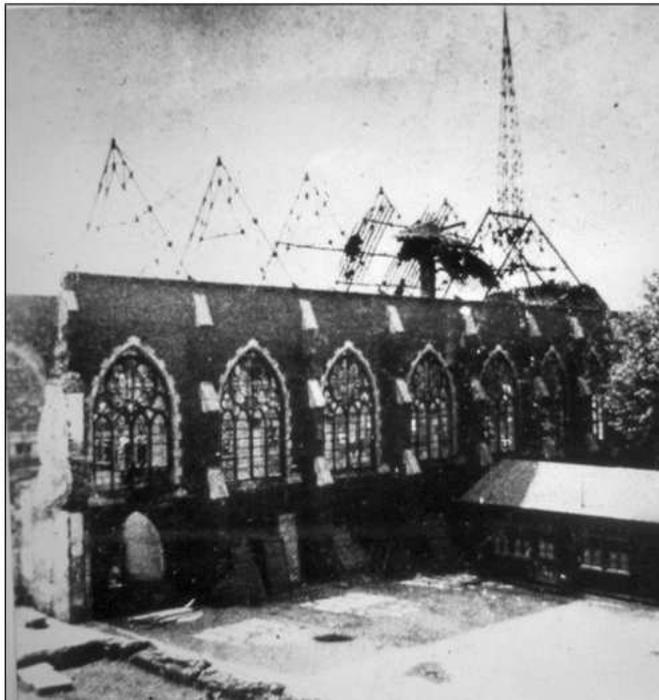
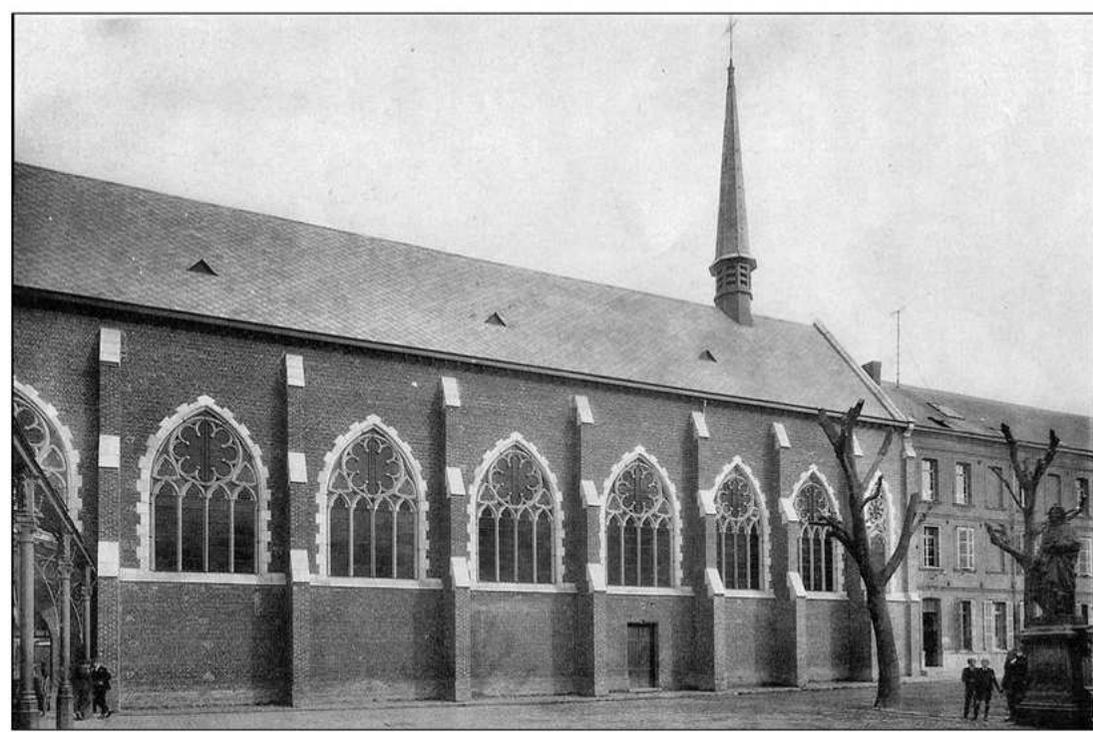
# DEMOLIE EN 1967



# CHAPELLE DE L'ABBE LECHANTRE 1926-1940



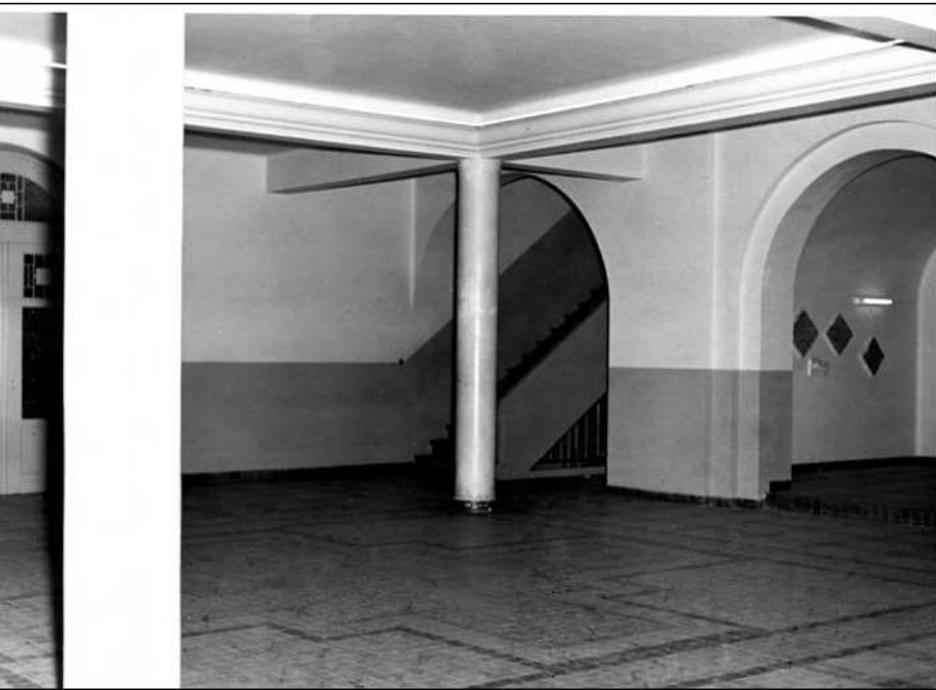
1926 construction



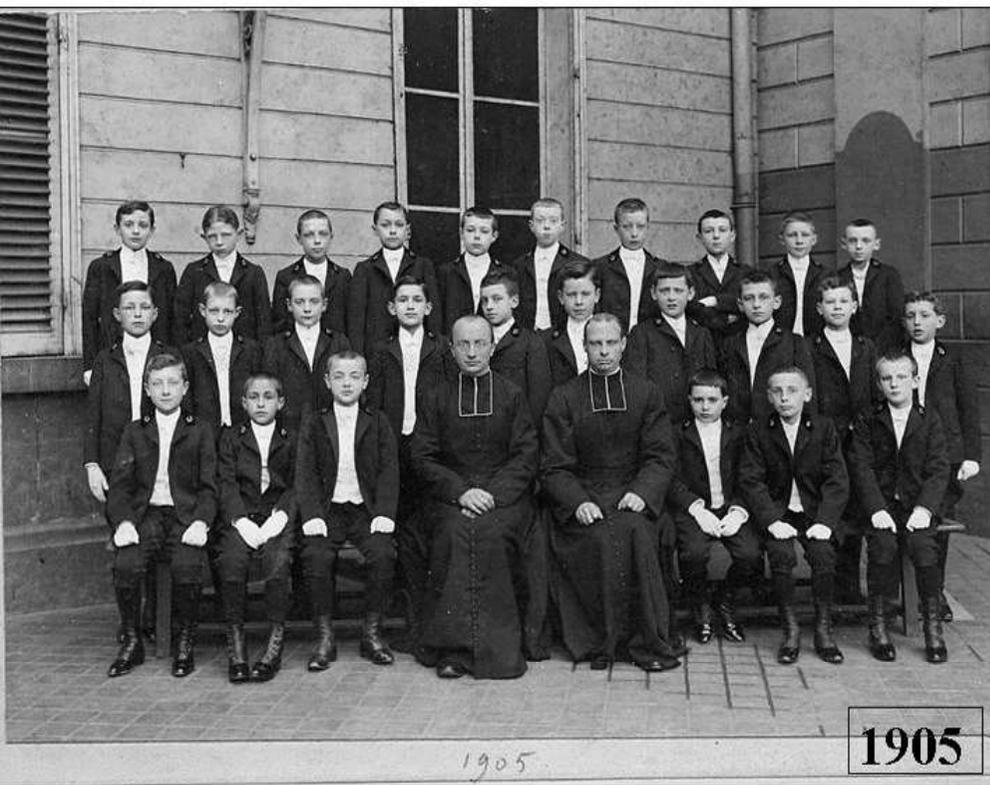
1940 Destruction

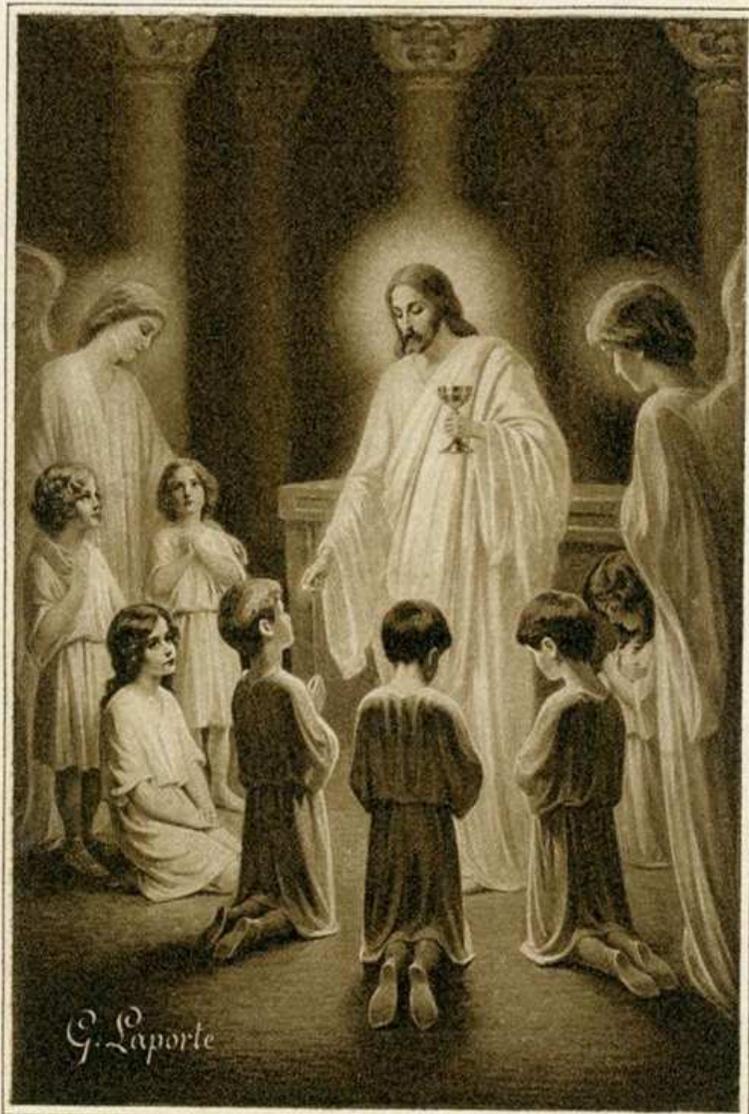


# NOUVELLE CHAPELLE 1958



# LA COMMUNION SOLENNELLE





MAISON BOUSSSE-LEBEL...Lecene & C<sup>ie</sup> 8135 29, rue S<sup>t</sup> Sulpice, Paris

### JÉSUS SE DONNE À NOUS.

Dieu nous a donné la Vie Eternelle;  
et cette Vie se trouve en son Fils. Celui  
qui a le Fils, a la Vie. (S<sup>t</sup> Jean, I Ep. ch. V, v. 11-12.)

COLLÈGE St-JEAN - DOUAI



## SOUVENIR

de la

Première Visite de Jésus

CHAPELLE DU PARC, 25 MARS 1911

et de ma

## COMMUNION SOLENNELLE

Église Saint-Pierre, 8 Mai 1913

*Jean Cavroy*

Mon Dieu, conservez-moi un cœur pur et don-  
nez-moi la grâce de vous rester toujours fidèle.

Pap. F. Aula, Lille



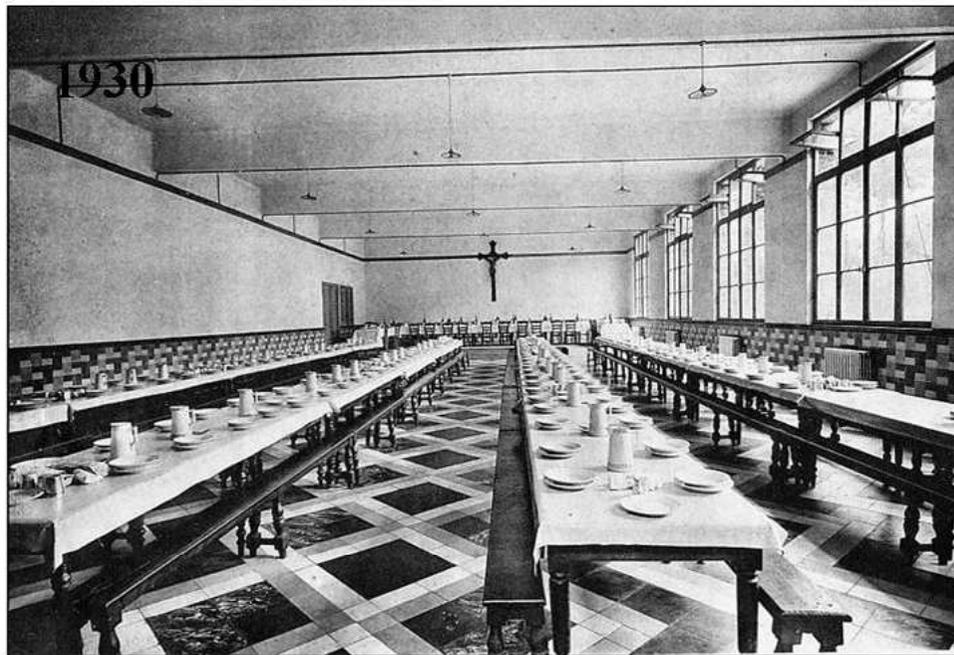
## LES PETITS CHANTEURS



# SALLES DE CLASSE



# LES REFECTOIRES





1930



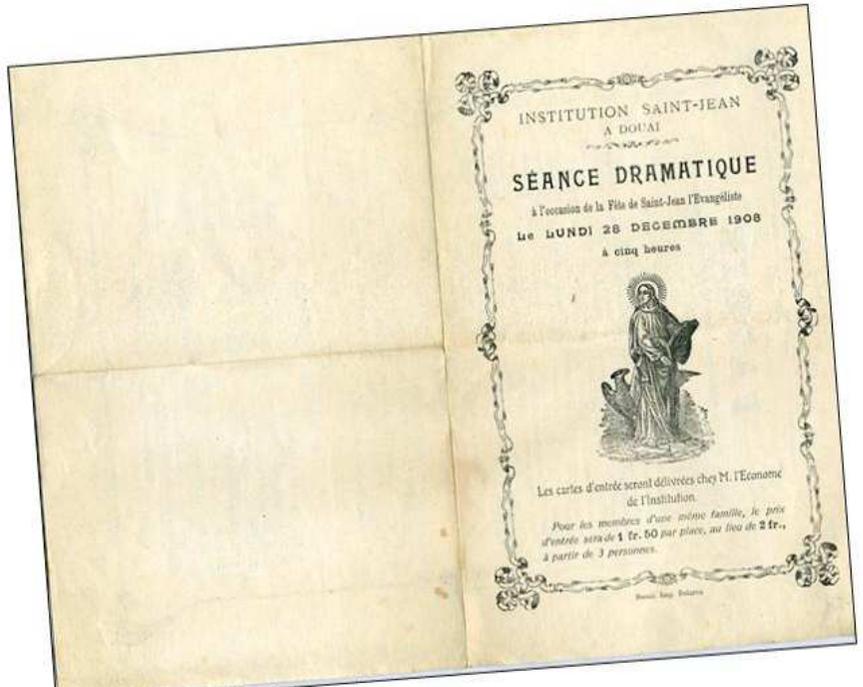
1960

# LE THEATRE A SAINT-JEAN AVANT 1914

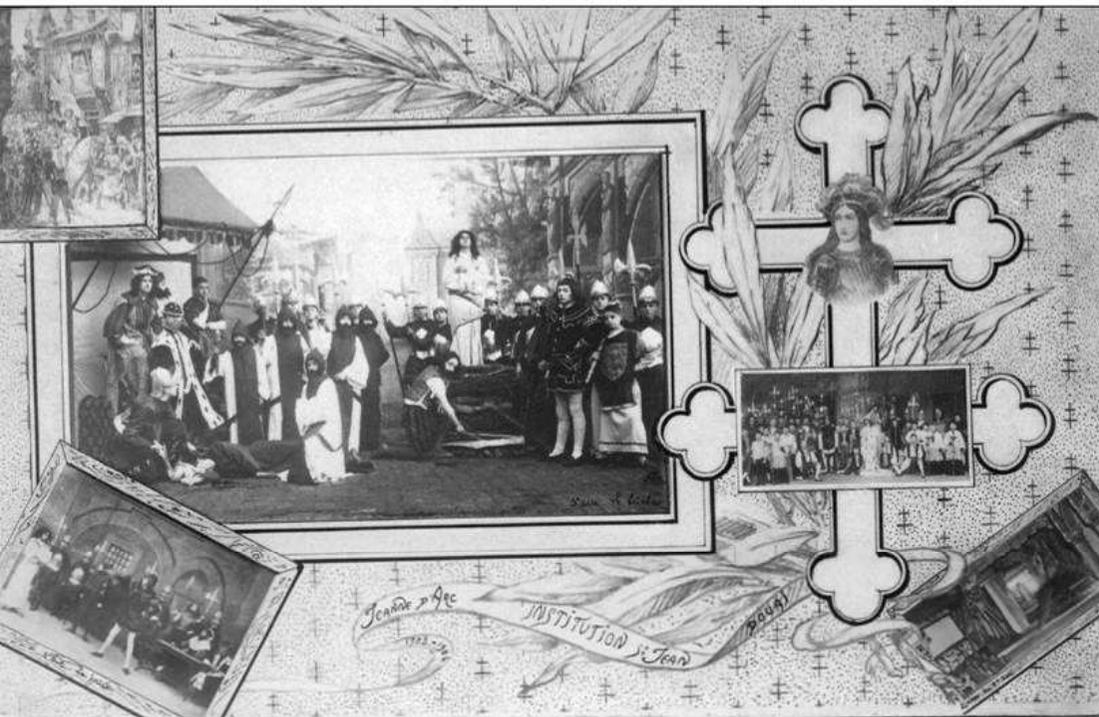
Un récent événement théâtral touche de bien près le collège et l'Association des anciens élèves. Le 29 janvier 1913, dans la grande salle des fêtes, un public nombreux et délicat applaudissait avec enthousiasme une « fantaisie ballet », une revue charmante, pétillante de verve et d'esprit qui s'appelait « Ce bon vieux Saint-Jean ». Il y était question de bien des choses, du collège d'aujourd'hui et de jadis, même du Saint-Jean de demain.

Les anciens y avaient leur place, ... le « Prince Victor » aussi ! Lorsque le rideau tomba sur le dernier tableau, les spectateurs charmés réclamèrent l'auteur. Mais celui-ci ne porte pas l'habit noir et la cravate blanche aux soirs de

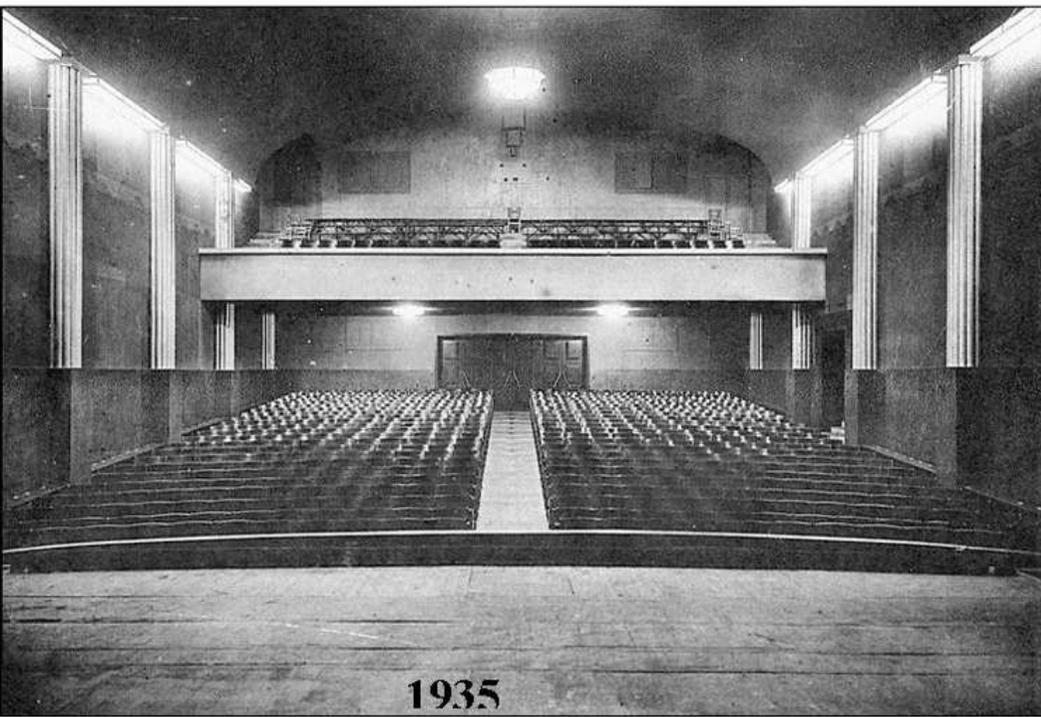
premières, comme ses collègues de la capitale, et, chose qu'ils ne font pas, il exerce la profession d'admirable metteur en scène et d'ingénieux machiniste. Pour cette raison et par trop de modestie, il s'abstint de venir saluer sous les feux de la rampe ceux qui l'applaudissaient. Je trahis aujourd'hui tous les secrets et livre avec plaisir le nom de M. l'abbé David à la publicité.



# LE THEATRE A SAINT-JEAN AVANT 1914



# UN THEATRE (1931) QUI DEVIENT SALLE DE SPORT (1965)



# LE TEMPS DES PENSIONNAIRES 1930



**PENSIONNAIRES. — Visites.** — Les pensionnaires peuvent recevoir des visites tous les jours, pendant les récréations, mais seulement de leurs parents ou de personnes connues et autorisées. (Les heures exactes des récréations sont indiquées dans le calendrier scolaire).

Il n'est permis aux parents de pénétrer dans les cours de récréation et de monter dans les dortoirs que le jour de la rentrée après les grandes vacances et après celles de Pâques.

**Correspondance.** — Les pensionnaires écrivent à leurs parents obligatoirement le jeudi soir, et facultativement le dimanche matin. Ils ne peuvent le faire un autre jour sans une autorisation spéciale. Toute correspondance, au départ comme à l'arrivée, est soumise au contrôle de M. le Supérieur.

**Sorties de faveur.** — Les pensionnaires peuvent sortir, moyennant un billet vert, du dimanche matin à 9 h. 15 au dimanche soir à 19 h. 25. — moyennant un billet rose ou deux billets verts, du dimanche à 9 h. 15 au lundi à 8 h., à l'exception toutefois de certains dimanches indiqués dans le calendrier scolaire. (Les billets de sortie sont mérités par les notes hebdomadaires. A la fin de la semaine, il est accordé un billet rose aux élèves qui, sur l'ensemble des notes, n'ont pas perdu plus de deux points, un billet vert à ceux qui ont obtenu la moyenne 5 sur 6. — Un billet rose vaut deux billets verts. — La note 2 (mal) prive de sortie).

Les pensionnaire de 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> peuvent sortir dès le samedi à 16 h. 15, à l'exception toutefois des dimanches où la sortie ne dépasse pas 19 h. 25.

Les pensionnaires dont les parents habitent loin de Douai peuvent obtenir, moyennant quatre billets verts, une ou deux sorties exceptionnelles par trimestre, à des dates indiquées dans le calendrier scolaire. Ils partent le dimanche matin par le premier train et rentrent le lundi matin par le premier train.



## TROUSSEAU DES PENSIONNAIRES

Le trousseau se compose de :

- 1 Uniforme complet avec pardessus.
- 2 Costumes d'intérieur (à la volonté des familles).
- 2 Tabliers ou blouses de couleur foncée (obligatoires pour les élèves des classes primaires, facultatifs pour les autres).
- 2 Cravates noires pour l'uniforme.
- 2 Paires de gants noirs.
- 3 Paires de chaussures noires en bon état.
- 1 Paire de pantoufles.
- 6 Chemises de jour (avec faux-cols), dont au moins 3 blanches pour l'uniforme.
- 3 Chemises de nuit longues. (Les pyjamas sont interdits).
- 6 Caleçons.
- 6 Gilets de flanelle (facultatifs).
- 1 Gilet de laine pour l'hiver (facultatif).

8 Paires de bas ou chaussettes, dont au moins 3 noires pour l'uniforme.

15 Mouchoirs de poche.

10 Serviettes de toilette.

6 Serviettes de table.

3 Paires de draps (3<sup>m</sup> sur 1'80).

1 Matelas.

1 Traversin.

3 Couvertures.

1 Couvre-lit blanc.

(Dimensions du lit : 1<sup>m</sup>90 sur 0<sup>m</sup>75). Sur demande, la Maison loue ces objets de literie. — Elle peut aussi se charger de faire rebattre, pendant les grandes vacances, les matelas appartenant aux élèves).

1 Edredon ou couvre-pieds (facultatif).

1 Nécessaire de toilette comprenant : brosse à habits, glace, brosse à cheveux, démêloir, peigne fin, brosse à dents et verre, ciseaux et brosse à ongles, savons, etc.

1 Timbale en argent ou en métal argenté.

1 Couvert (deux cuillers dont une à dessert) en argent ou en métal argenté.

1 Couteau de table.

1 Rond de serviette.

1 Sac de voyage ou valise pour les congés.

Les nombres indiqués ne sont pas de rigueur, surtout si les parents se chargent eux-mêmes du blanchissage.

Tous les articles du trousseau, même les chaussures, doivent être marqués très visiblement du numéro d'ordre.

# AU TEMPS DES PENSIONNAIRES 1965





L'uniforme comprend:

Veston, gilet, pantalon ou culotte courte, pardessus et casquette conformes au modèle.

N. B. — La Maison ayant fait le dépôt légal du modèle adopté pour l'uniforme, il est de rigueur de s'adresser uniquement aux fournisseurs reconnus par elle: M. Scheffer, tailleur, 12, avenue Clémenceau (ancienne avenue de la Gare); M. Lecerf, chapelier, 7, rue de la Mairie.

Chemise blanche avec col dur.

Cravate noire.

Bas ou chaussettes noirs pour les élèves qui portent la culotte courte.

Chaussures noires.

Gants noirs.

Le port de l'uniforme est obligatoire pour les pensionnaires qui ont fait leur communion solennelle, les dimanches, les jours de fête, de promenade et de sortie. -- Il n'est obligatoire pour les demi-pensionnaires et les externes que pendant l'année scolaire qui suit celle où ils ont fait leur communion solennelle au Collège.

Le port du pardessus d'uniforme est obligatoire pour tous les pensionnaires, y compris ceux qui n'ont pas fait leur communion solennelle.

Le port de la casquette d'uniforme est obligatoire pour tous les élèves sans exception, tous les jours de l'année scolaire. Cette obligation s'étend aux congés qui ne dépassent pas vingt-quatre heures.

Sur la demande des parents, les pensionnaires de Philosophie et de Mathématiques peuvent être autorisés à porter, en guise d'uniforme, un complet veston de couleur foncée.

On conseille pour les plus jeunes élèves le costume marin bleu-foncé.



# SAINT-JEAN AVAIT UN UNIFORME... DE LA CASQUETTE AU CALOT



Dès la rentrée, grand émoi parmi les élèves : l'antique casquette à la visière craquelée laissera la place à un calot fort seyant orné du monogramme de Saint-Jean. Et Monsieur Lecerf ( le chapellier ), escorté de Monsieur Bonduelle ( le préfet ), s'en va de par les classes prendre le tour de tête de chacun.

30 octobre . Pour la promenade, les pensionnaires de la grande division inaugurent le nouveau calot. Crânement posé sur l'oreille, il donne un air martial et nos aînés ont grand air quand ils défilent en ville.

Les élèves peuvent partir en vacances, le calot sur l'oreille. A ce sujet, on se demande pourquoi ce changement de coiffure: possibilité plus grande de la mettre dans sa poche, sitôt tourné le coin de la rue Saint Jean ? allure plus martiale des élèves ?

Voici Saint Jean  
1947-1948

## ADIEUX A UNE MORTE

Tu n'étais pas bien belle, ô ma vieille casquette :  
Tant d'autres savaient mieux flatter des fronts d'enfants,  
Tu perdais vite forme et ne durais longtemps ;  
Mais j'aimais pourtant bien ton humble silhouette !

Te voir me rappelait tant de choses passées.  
Quand je te rencontrais au détour du chemin,  
Au hasard de la rue, je revivais soudain  
De ma vie d'autrefois les années écoulées.

Avec toi meurt, hélas ! un peu plus du vieux temps,  
Mais je sais qu'il nous faut suivre le cours des ans.  
Je salue volontiers ta jeune sœur cadette,

Pour le moment, dit-on, elle sied plus que toi,  
Mais, avant qu'on t'oublie, une dernière fois  
J'ai voulu t'évoquer, ô ma vieille casquette.



ANNEE 1914

- 1<sup>er</sup> Octobre. — Les Allemands occupent Douai.  
11 » La maison est envahie la nuit par quelques centaines de blessés allemands. Occupation de tous les bâtiments, sauf le front à rue.  
25 Novembre. — Après une période de vaine attente, les classes reprennent au Cercle catholique, 28, rue Saint-Jean.

ANNEE 1915

27 Janvier. — Le bâtiment front à rue est occupé à son tour. Le Collège conserve et, malgré de fréquentes alertes, conservera jusqu'à la fin les parloirs, l'économat, le cabinet de M. le Supérieur, et les quatre chambres qui donnent sur l'escalier d'honneur.

Le reste de la maison est rempli, de typhiques d'abord, puis de blessés à partir de mai 1915. La grande étude est devenue salle de bains, avec le gymnase comme chaufferie; les chambres du fond, des bureaux ou des laboratoires. Dès le premier hiver, les armoires et cloisons des dortoirs, les gradins de la salle des fêtes et des classes, le théâtre, les tables et pupitres, les chaises et tout le matériel sont brûlés.

30 Juillet. — A Saint-Pierre, obit solennel pour les Anciens Elèves défunts.

31 Octobre. — Les Allemands occupent la chapelle,

ANNEE 1916

- 12 Juin. — A Saint-Pierre, messe pour M. Mortreux, dont on vient d'apprendre la mort. Assistance nombreuse d'amis de la maison.  
27 Juillet. — Obit pour les Anciens Elèves.  
28 Septembre. — Retraite de trois jours pour tous les élèves, à l'ancienne école des Frères, rue Jean-de-Gouy.  
2 Octobre. — Rentrée des classes. C'est le point culminant de notre enseignement en pays occupé, avec 175 élèves. Les classes ont lieu au Cercle, au n° 12 de la rue Saint-Jean (M. Le Glay), et à la Maison Saint-Pierre, rue Lambrecht. Les professeurs du Lycée, présidés par M. Penjon, assurent les examens de baccalauréat.

ANNEE 1917

8 Février. — La Kommandantur interdit les classes, sous prétexte d'économie de chauffage. Les classes continuent néanmoins, mais chez l'habitant, dans une dizaine de maisons. D'ailleurs, le Cercle nous est enlevé, la Maison Saint-Pierre aussi; c'est le travail en ordre dispersé jusqu'à l'évacuation de Douai. Toutefois, on se rassemble le jeudi, à la chapelle du Dôme de Saint-Pierre, pour une messe avec instruction, et le samedi à la Salle des catéchismes, pour la proclamation des notes et places et pour un entretien familial, scolaire ou patriotique.

14-15 et 16 Mai. — A la suite d'un bombardement par obus de gros calibre, le Lazareth quitte Saint-Jean, emportant tout le contenu: lits et literie, tables de nuit, vaisselle, tables, bancs, chaises,

le cabinet de physique. Les instruments non emportés sont privés de leurs pièces essentielles; c'est une destruction savante, opérée non par des soudards, mais par des Docteurs et même des Professeurs de Faculté. Ce qui reste, devenu inutilisable, est réquisitionné comme vieux cuivre.

Le Collège sera désormais une caverne jusqu'à la libération.

31 Mai. — On vole les cloches de Saint-Jean en même temps que celles du beffroi.

13 Juin. — Emprisonnement de quelques élèves qui ont refusé de travailler pour les Allemands. Deux autres groupes de récalcitrants seront envoyés, le 2 et le 4 août, au bataillon de discipline, où ils resteront jusqu'au recul allemand.

30 Juillet. — Obit pour les Anciens Elèves.

8 Octobre. — Retraite pour les élèves, dans la propriété de Madame Corduant, rue Saint-Michel.

## ANNEE 1918

28 Mai. — Une bombe d'avion tombe sur le réfectoire.

27 Juillet. — Obit pour les Anciens Elèves.

3 Septembre. — Evacuation. Ce qui restait du mobilier est pillé; la lingerie et la Chapelle sont complètement vidées. Ornaments, cuivres, chandeliers, costumes d'enfants de chœur, souvenirs divers, tout disparaît. On n'a pu sauver que les vases sacrés et les deux bustes de M. Grimbert et de M. Dauphin.

Décembre. — Retour des évacués. La maison est vide et ouverte à tous les vents, la statue de Saint-Jean oît par terre, mais les murs sont debout.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1914, des centaines de blessés envahissent le collège, venant de Vimy et Lens. L'administration du Lazaret allemand s'empare de tout l'établissement.

« Tapiés pendant quatre années dans un coin du bâtiment », les autorités du collège assistent — spectateurs impuissants — au pillage et à la destruction progressive de tout ce qui leur était cher...

Une vexation caractéristique : le **pillage du cabinet de physique**. Admirablement monté jadis par M. le chanoine Loidan, il comprenait en particulier une riche collection d'instruments relatifs à l'histoire rétrospective de la physique. A leur arrivée, les docteurs du **Feld-Lazaret** admirèrent l'installation et jurèrent — sur l'honneur de la Science allemande — de la respecter.

Comment la promesse fut tenue ? Qu'on en juge par le spectacle du cabinet de physique, au départ de l'ambulance : tous les instruments précieux portatifs avaient disparu ; les autres étaient rendus inutilisables...

Plainte fut portée à la Kommandantur. En fait de verdict, deux grands camions arrivèrent et les Boches y empilèrent tout ce qui subsistait des collections !

Le cabinet d'histoire naturelle a subi le même sort. C'est dommage, ajoute le Supérieur dans son rapport, « car plus d'une pièce de ses vitrines faisait envie au conservateur du Musée de la ville ».

La vie scolaire n'était pas interrompue cependant. Hors du collège, les classes se reformaient dans des locaux de fortune, avec 175 élèves très assidus.

Ni la ration de bombes d'avions tri-quotidienné, ni les obus de gros calibre ne nuisirent à cette régularité de vie. A peine remontés de la cave, les élèves se remettaient au latin ou aux mathématiques avec sérénité.

Cela dura jusqu'à l'évacuation.

Depuis lors, les élèves sont revenus nombreux dans une Institution qui portera longtemps les traces de la guerre, mais « dont l'édifice moral est devenu plus ferme, plus lié, plus fort et plus surprenante.

## MM.

- 1870 R. P. ARNOLD, ancien Professeur.  
Gabriel de BONIJOL.  
Amédée de CASTRO.  
Lionel LEPOT.  
Charles PLANCKAERT.
- 1871 Louis DELPLANCHE.  
Alfred MOTTE.  
Ferdinand PARMENTIER.
- 1873 Edouard PARENT.
- 1892 Maurice BOUCHART.
- 1895 Joseph HERMAND.

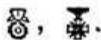
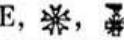
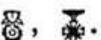
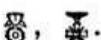
## GUERRE DE 1914-1918

### ANCIENS PROFESSEURS

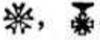
- M. l'abbé Elie BOULAN.  
M. l'abbé Alphonse DERYCKE.  
M. l'abbé Paul MENNESSON.  
M. l'abbé Eugène POUSSIÈRE.

### ANCIENS ELEVES

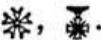
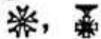
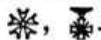
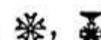
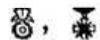
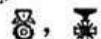
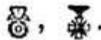
#### MM.

- Eugène BARATTE,   
Jules BARATTE,   
René BARBEDIENNE,   
Franck de BEAUREPAIRE.  
Henry de BERSEAU COURT.  
André BIGO.  
Félix BIGO,   
Marcel BOCA.  
Joseph BOCQUET,   
Pierre BOISSEAU.  
Pierre BOURGUELLE.  
Alexandre BOUTHORS, 

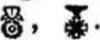
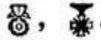
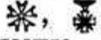
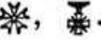
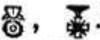
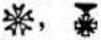
#### MM.

- Robert BRULANT,   
Louis BRUNEL.  
Léon BUTRUILLE,   
Paul CALOT,   
François CANONNE,   
Gustave CARLIER (R. P.).  
Paul CHANTREAU.  
Henri de CHATENAY.  
Marcel COPPIN.  
Charles COULON.  
Adolphe COURMONT,   
Ernest CRESPEL, 

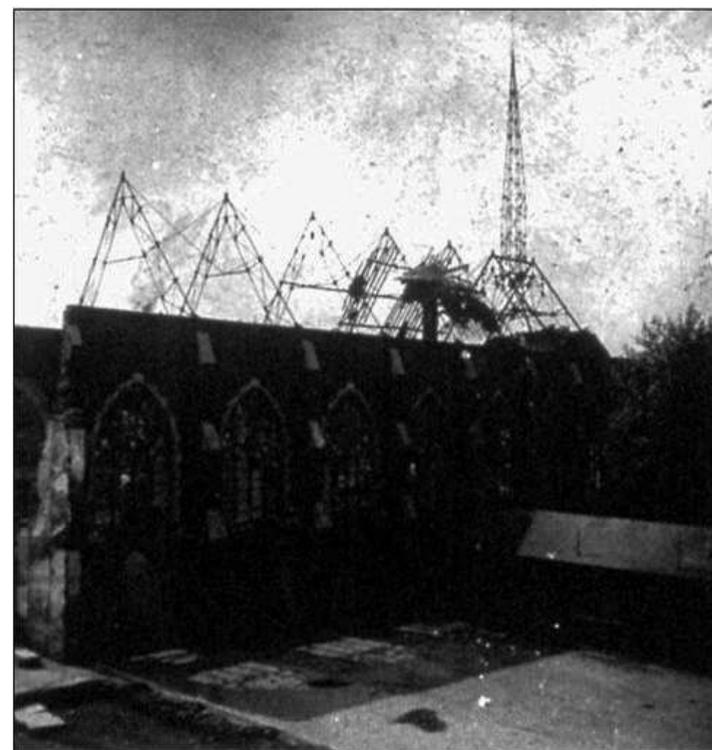
## MM.

- Augustin DAUBRESSE,   
Eugène DELAUTRE.  
Pierre DELCROIX.  
Augustin DESCHODT,   
Marcel DESMOULINS,   
Léon DUBOIS.  
René DUBOIS,   
Charles DUCAMPS,   
Albert DUGARDIN,   
Pierre DUHEM.  
Ferdinand DUPONCHELLE,   
Louis DUPONT,   
Louis DURIEZ.  
Pierre d'ESCLAIBES,   
Léon FACOMPÉ.  
Adrien FAUVET,   
Georges FLANDRE.  
Georges FOLLET.  
Albert FROMONT.  
Louis GAUDILLIÈRE.  
Jean GRARD.  
Charles GROULT.  
Germain GUERIN,   
Maurice HARDUIN,   
Henri HOËL,   
Ferdinand HORAIN,   
Raymond HORAIN.  
Louis HUE,   
Henri JACQZ,   
Albert JOMBART,   
Edmond KUNTZ.  
Louis LALOUX.  
Louis LAMANT.  
Adolphe LANERESSE.  
Robert LANGLET.  
Frédéric LANVIN,   
Philippe LAVOIX,   
Jules LE GENTIL.  
Léon LEFÈU, 

## MM.

- Pierre LERAY.  
Achille LIBOUTON.  
Gabriel LOCOGE,   
Maurice MARCHAND,   
Louis MARQUETTE,   
Albert MATHIS,   
Joseph MIGNOT,   
Charles PAIX,   
Paul PAIX,   
Henry PARENTY,   
Jules PARSY.  
Maurice PÈRE,   
François PINTE (abbé),   
Albert POTEAU.  
Maurice POUPART.  
Ferdinand ROUZÉ.  
Raymond RUIN.  
Jacques SAMSOEN,   
Eugène SCULFORT,   
Eugène SOLARY,   
Jean THERY,   
Joseph TISSOT.  
Pierre TISSOT.  
Joseph TOUSSAINT,   
Louis TOUSSAINT,   
Léon TRÉCA,   
Maurice TRÉCA.  
Paul TRÉCA,   
Antoine VALLEZ (abbé).  
Henri VANDERCROYSEN,   
Lucien VANROYE.  
Edouard VAUBAN,   
Adolphe VITRANT.  
Etienne VOISIN.  
André WAGNER,   
André WALLON,   
Gaston WAREIN.  
Gaston WATTELIÈRE.

# LE VIEUX SAINT - JEAN ET LA CHAPELLE DISPARAISSENT

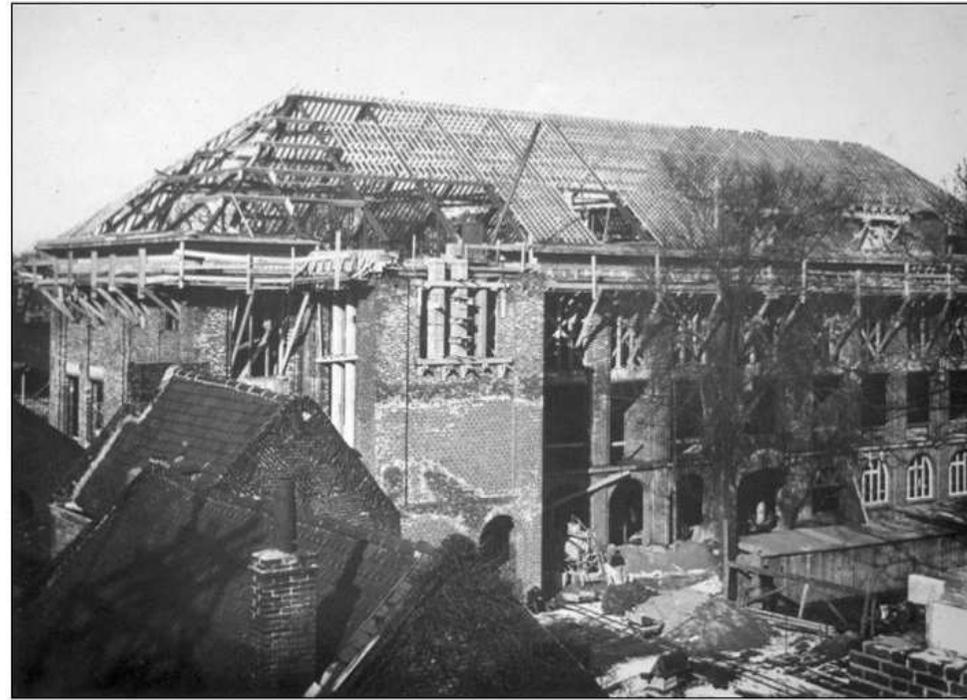


# LE TEMPS DES BARAQUEMENTS 1940—1955

PENDANT 15 ANS, EN ATTENDANT LA RECONSTRUCTION...



# 1948– 1958 LA RECONSTRUCTION



# LE NOUVEAU SAINT-JEAN



Plus beau que le Phénix renaissant de sa cendre  
Et pour des vols nouveaux ouvrant ses ailes d'or,  
Radieux dans un sombre et tragique décor,  
Voici Saint-Jean! Loué soit Dieu de nous le rendre.

Des ruines qu'au loin l'œil navré voit s'étendre,  
L'aigle a surgi, tout prêt à reprendre l'essor,  
Alors qu'à son regard semble apparaître encor  
Le clocher qu'on aimait pour sa voix claire et tendre.



# 1963 UN COLLEGE TOUT NEUF .ENFIN PRESQUE.



INSTITUTION SAINT-JEAN  
 DOUAI

DISTRIBUTION SOLENNELLE  
 DES PRIX

27 JUILLET 1895

Imprimerie Dechristá, DELARRA, successeur  
 Rue Saint-Jacques, 28  
 — 1895 —

INSTITUTION SAINT-JEAN  
 DOUAI

Distribution Solennelle  
 DES PRIX

sous la Présidence de  
 Monseigneur LEDUC  
 Prélat de la Maison de Sa Sainteté

12 Juillet 1939

Imp. A. LUNVEN  
 11, Rue de Valenciennes  
 DOUAI

INSTITUTION  
 SAINT JEAN  
 DOUAI

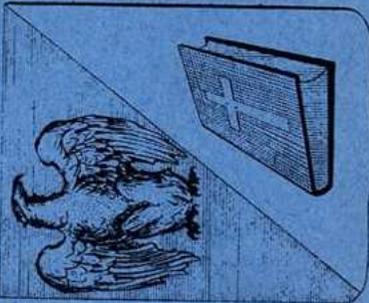
DISTRIBUTION  
 SOLENNELLE DES PRIX

SOUS LA PRÉSIDENCE  
 MONSIEUR ANDRE LE GLAY

MARDI 28 JUILLET 1941

INSTITUTION SAINT-JEAN  
 DOUAI

DISTRIBUTION  
 SOLENNELLE  
 DES PRIX  
 Deuxième Division



JUIN 1968

# Distribution de Prix

## NOTES BRÈVES

Vendredi 11 juillet 1947...

L'année scolaire 1946-1947 se meurt...

On n'a plus rien à faire, pourquoi ne pas partir ?

Qu'est-ce qu'on attend ?

La distribution des prix. Est-ce bien nécessaire ? utile ?

Qui y tient ?

Les parents ? Oui, à en juger par leur affluence chaque année.

Nos élèves ?

Ceux, peut-être, qui attendent quelque nomination, des prix... Mais les autres ?

Les professeurs ? Mystère!

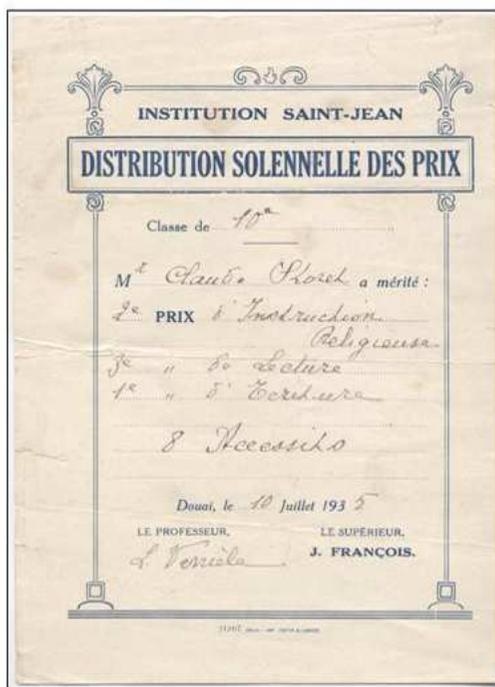
\*\*\*

Si, tout de même, on la supprimait ?

Ma foi, on gagnerait bien deux heures. Et deux heures, n'est-ce pas ? sur deux mois et demi de vacances, c'est énorme...

Ce serait, pourtant, se priver de quelques avantages, appréciables sans doute.

D'abord, c'est une Tradition... et pourquoi supprimer, sans motif, les traditions ?



C'est donner à nos chers élèves l'occasion de prendre officiellement, élégamment, congé de leurs maîtres, voire de leur exprimer leur gratitude...! — Vous êtes bien naïf, me dira quelque esprit chagrin, et vous savez bien que sauf exception...

Au moins, c'est la possibilité pour les parents de prendre ou reprendre contact avec l'Institution, de vivre, ne fût-ce que superficiellement, et quelques heures, de la vie du Collège.

C'est encore, pour le Supérieur de l'Etablissement, l'occasion d'établir un bilan succinct de l'année écoulée — pour la personnalité qui préside celle de donner à nos enfants des conseils précieux... s'ils étaient écoutés.

Et tout cela, à mon avis, n'est pas chose à dédaigner !

\*\*\*

9 h. 30.

La grande Salle de la Distribution des Prix est remplie.

Elèves impatients, agités.

Papas et Mamans intéressés, attentifs.

Petits frères, petites sœurs, qui essaient de découvrir dans la salle le grand frère...

Un signal. Tout le monde se lève. Les autorités défilent.

M. le Supérieur. Les hauts membres de l'Association. D'anciens maîtres éminents, chanoines ou non. Des curés du voisinage...

On applaudit. Tout ce monde gravit l'estrade, prend place, s'assied.

Dans la salle, on s'assied aussi.

La séance est commencée.

\*\*\*

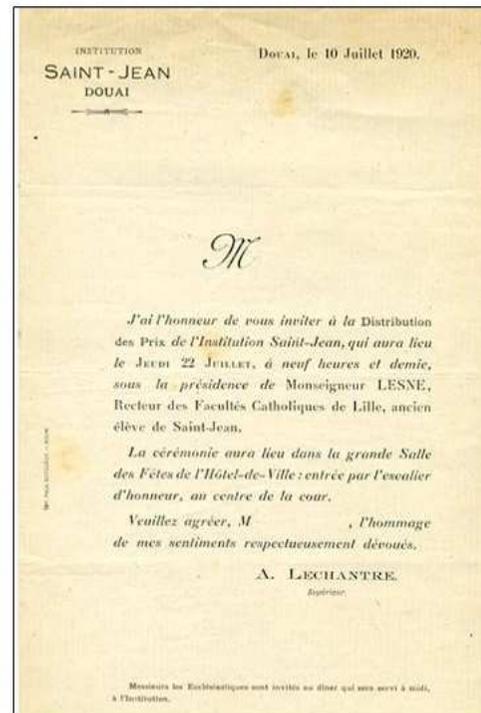
Trois parties, inégales, dans cette cérémonie.

Tout d'abord, une courte allocution de M. le Supérieur: il fait rapidement le point de l'année écoulée, présente l'orateur qui va lui succéder...

Pendant que M. le Supérieur parle, quelques retardataires se glissent discrètement des coulisses sur le plateau, serrent quelques mains, ébauchent quelques sourires, s'assoyent, toujours discrètement.

Discours du président de la Distribution des Prix. Le ton, est-il besoin de le dire, en diffère d'année en année: guilleret ou sérieux, même solennel, selon l'humeur de qui le prononce.

Les idées aussi. Suivant les tendances intellectuelles, les préférences personnelles d'un chacun, le vent sera telle année à l'his-



toire, grande ou petite, telle autre à la philosophie. Ce qui, justement, nous a valu, cette année-ci, de M. le Chanoine Leclercq, directeur au Grand Séminaire de Cambrai, un très beau discours-plaidoyer en faveur des nobles disciplines de la philosophie.

Profane en la matière, je n'essaierai pas de l'analyser; je risquerais d'en atténuer ou d'en fausser les arguments. D'ailleurs, dans un mouvement de légitime enthousiasme, M. le Supérieur n'a-t-il pas promis de le faire reproduire in-extenso ?

\*\*\*

Lecture du Palmarès, troisième et dernière partie de notre séance.

La plus longue, la moins attrayante.

Les deux premiers orateurs ont été écoutés dans un religieux silence.

On n'en peut dire autant des deux lecteurs du Palmarès, M. Dailliez, M. Defossez.

Ils font bien ce qu'ils peuvent, les pauvres! Et encore, cette année, un micro les a fort aidés et a permis de se passer des traditionnels coups de sonnette du temps passé.

Mais que voulez-vous? Cette sèche énumération de classes, de noms, c'est bien long, bien monotone... Mettez-vous à la place de tous ces élèves — plus nombreux que les autres — qui n'attendent rien, ne comptent sur rien !

Enfin, c'est fini. Des applaudissements accueillent la dernière phrase du palmarès: « Des devoirs ont été donnés aux élèves pour le temps des vacances ».

Cela ne veut pas dire pour autant que l'on fera ces devoirs!

Et chacun — je parle de nos bons élèves — s'en va au plus vite: à quoi bon, vraiment, s'attarder plus longtemps ?

# LA STATUE DE SAINT JEAN



## Inauguration de la nouvelle Statue de Saint-Jean

Le 29 Janvier 1901, a eu lieu l'inauguration de la nouvelle statue de Saint-Jean, érigée dans la cour du Collège, en souvenir de M. Alfred Dauphin.

A onze heures et demie, professeurs et élèves étaient réunis devant le monument. M. Victor Tréca a fait la remise solennelle de la statue que M. le Supérieur a bénite.

Un banquet a été servi à midi.

A la table des maîtres, avaient pris place M. l'abbé Reboux, Supérieur honoraire, les membres du Comité de l'Association et, parmi les autres invités ecclésiastiques ou laïques, des représentants de la famille et des amis intimes de M. Dauphin.

Des toasts ont été portés par M. le Supérieur, par M. l'abbé Reboux et M. Victor Tréca.



## LE BLASON DE St-JEAN

L'Institution St-Jean, grande dame vénérable, se devait d'avoir son blason. Quoi de plus naturel que de le lui constituer l'année même de son Centenaire, comme une récompense de cent ans de bons et loyaux services rendus à Dieu, à l'Eglise et à la France ?

Ce blason a été imaginé par M. le bâtonnier de Méreuil, dessiné par un autre ami de Saint-Jean; qu'ils soient tous deux, au nom de St-Jean, vivement remerciés.

M<sup>e</sup> de Méreuil a bien voulu, pour les profanes que beaucoup nous sommes, nous donner pour ainsi dire le commentaire technique de la figure reproduite en tête de cet article. Laissons lui la parole :

« En termes héraldiques, il (le blason) se lit ainsi :

Taillé au 1) d'azur à l'aigle contournée d'or

au 2) d'argent à l'évangéliste de sable,

le plat chargé d'une croix aussi d'or, la tranche de gueules.

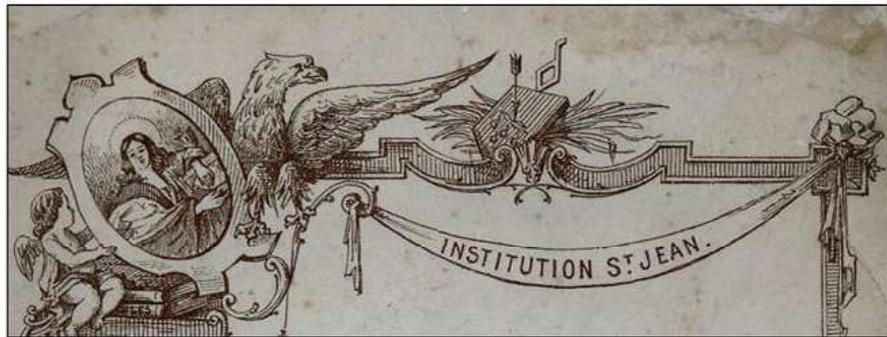
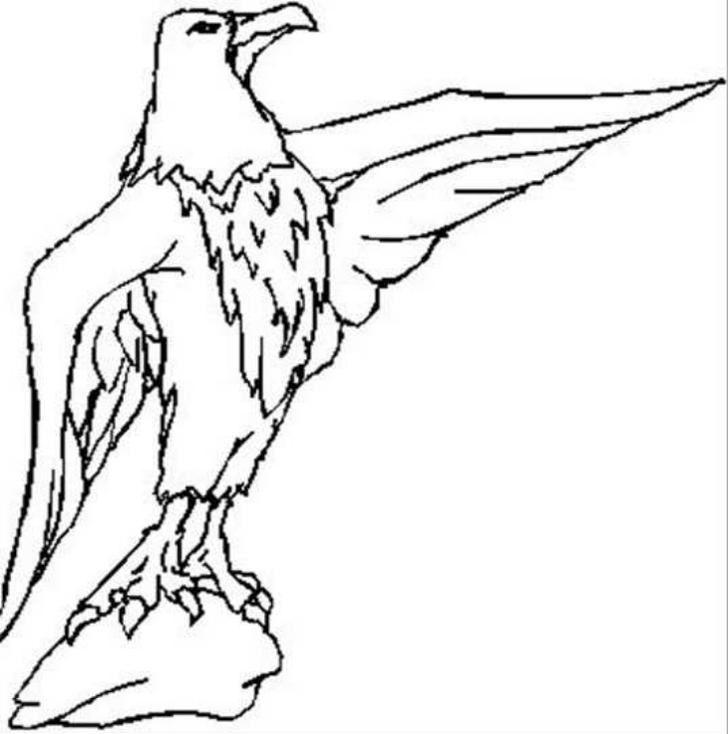
nellement dans l'Eglise les nuances affectées à la Vierge. En blason l'azur évoque tout naturellement le ciel. L'aigle est la figure emblématique de St-Jean l'évangéliste et je l'ai fait représenter sous la forme qu'on trouve souvent aux pupitres qui supportent le Livre des Evangiles, bien qu'elle ne soit pas très esthétique et apparentée au hibou, « le noble oiseau ». L'or est l'emblème des hautes vertus, de l'élévation de l'âme.

Pour le 2), où il fallait un champ de métal, puisque celui du 1) est un émail, j'ai choisi l'argent qui en gravure ne se représente pas, c'est-à-dire qu'on ne trace aucune hachure là où nous le trouvons. C'est l'emblème en héraldique de l'innocence et de la beauté, ce qui me paraît le mieux caractériser l'évangéliste patron du collège et son œuvre. Tout naturellement le livre des Evangiles figure comme meuble avec croix. J'ai choisi comme émail en couleur du livre le sable (ou noir) avec tranche rouge (de gueules), la croix étant d'or ».

Et voilà! Nous en savons tous assez désormais pour que le blason de St-Jean nous soit à l'avenir non seulement familier, mais intelligible et parlant.

G. P.







**ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION SAINT-JEAN  
PETIT HISTORIQUE**

# CHRONOLOGIE

- 1853 Fondation du Collège diocésain de Douai, rue de la Cloche.  
Abbé Jean - Baptiste Blondel, Supérieur.
- 1854 Installation rue Saint-Jean dans l'ancien couvent des  
Brigittines.  
Le Collège adopte le nom de la rue.
- 1867 Création de l'Association des Anciens élèves.  
Alfred Dauphin, premier président.
- 1860 Abbé Cyrille Destombes, Supérieur.  
Le Collège fonctionne de la huitième à la terminale.  
200 élèves dont Pierre de la Gorce, futur académicien.
- 1870 Abbé Augustin Mortreux, Supérieur.  
Le Collège prend une grande extension.  
Parmi les professeurs, l'abbé Hautcœur, fondateur de  
l'Université Catholique de Lille.
- 1888 Construction de la Chapelle du Parc.  
Arrivée des religieuses de Sainte-Marie d'Angers.
- 1889 Abbé Jules Louidan, Supérieur.  
400 élèves.  
17 prêtres dans le corps professoral.
- 1894 Abbé Paul Reboux, Supérieur.
- 1900 Abbé Alphan Varasse, Supérieur.
- 1902 Grande réforme des Etudes secondaires, les langues vivantes  
commencent à s'imposer.
- 1904 Exclusion des congrégations religieuses.
- 1905 Séparation de l'Eglise et de l'Etat.  
240 élèves en 1910.
- 1910 Abbé Armand Lechantre, Supérieur.
- 1914-1918 Le Collège sert d'hôpital militaire allemand.  
Il est entièrement pillé et dévasté.
- 1920 400 élèves.
- 1923 Construction du Petit Collège destiné aux classes primaires.
- 1926 Inauguration de la chapelle.
- 1927 Abbé Jean François, Supérieur.

- 1930 Inauguration de la salle des fêtes.
- 1939 420 élèves.
- 1940 Incendie consécutif aux bombardements allemands.  
Le vieux Saint-Jean et la chapelle disparaissent.
- 1944 Bombardement allié qui accentue les destructions.
- 1941-1953 Le Collège survit dans des baraquements édifiés dans les cours.
- 1946 600 élèves.
- 1948 Abbé Georges Deghilage, Supérieur.
- 1948-1958 Reconstruction du Collège.
- 1951 Naissance des Petits Chanteurs de Saint-Jean
- 1953 Fête du centenaire.
- 1958 Inauguration de la nouvelle chapelle.
- 1959 Abbé Albert Scohy, Supérieur.  
500 élèves.
- 1960 Disparition complète de l'uniforme.  
Contrats avec l'Etat.
- 1961 Transformation de la salle des fêtes en salle de sports
- 1964 Départ des religieuses.
- 1965 Arrivée de quelques filles en terminale scientifique.
- 1968 Arrivée du collège Deforest de Lewarde.  
Inauguration de la nouvelle école primaire.
- 1975 Fusion avec le lycée des filles de Sainte-Clotilde.
- 1979 125<sup>ème</sup> anniversaire.  
1672 élèves dont 232 filles.  
99 professeurs dont 9 prêtres.
- 1981 Mixité à l'école.
- 1985 Robert Carémiaux, Diacre, responsable de l'Institution.
- 1988 Mixité totale à l'école, au collège et au lycée.
- 1989 Ouverture de classes maternelles et de classes préparatoires.
- 2003 2200 élèves.

**PLAN** du Clos et des Masses des  
Batimens' des ci-devant, Brigittines, Situé  
dans la Rue St. Jean à Douay.

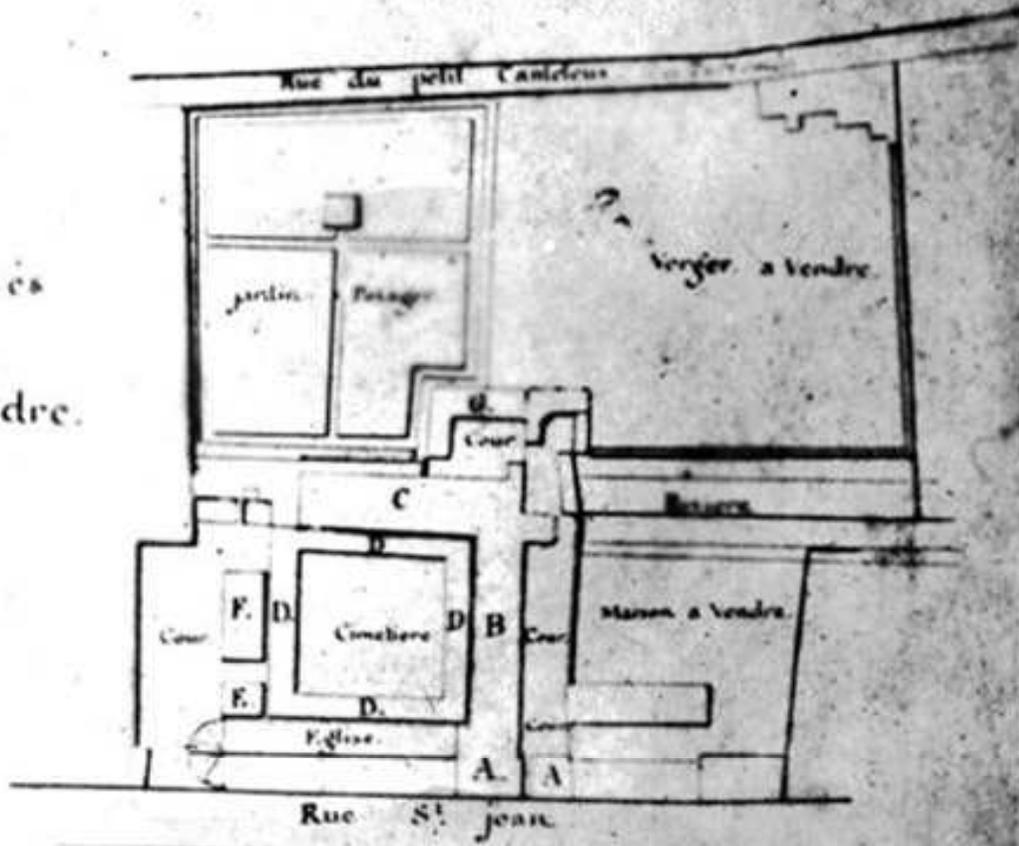
*De un Vendeur au profit de la Communauté  
de la Ville de Douay*  
*Blanchette*  
*Dur*  
*Bouquet*  
*M...*

**REMARQUE. EXPLICATIVE.**

la Couleur Noir indique les Batimens Réservés  
à l'usage des Religieuses.  
la Couleur Rouge indique le Terrain à Vendre.

**LEGENDE.**

- A. Parloir.
- B. Ecole, Réfectoire et Cuisine
- C. Chambres des Religieuses.
- D. Cloître.
- E. Sacristie.
- F. Quartier des Pensionnaires.
- G. Blanchisserie.



353.

*Blanchette*  
*conforme à l'acte de la Ville de Douay  
 le 19 avril 1792.*

Echelle de vingt Verges de 20. pieds de 11 po. de Roi p<sup>r</sup> p<sup>r</sup>.

## *Abbé Jean-Baptiste Blondel 1853-1860*

---

En 1853, Monseigneur Régnier, Archevêque de Cambrai, désigna l'Abbé Blondel, Supérieur de Saint-Joseph à Lille, pour diriger le collège diocésain qu'il venait de créer rue de la Cloche à Douai.

En octobre 1854, l'abbé Blondel installe le Collège rue Saint-Jean.

Pour l'aider dans sa tâche, le Supérieur n'avait que deux auxiliaires, l'abbé Cardon et l'abbé Dehaisnes, l'un des fondateurs des Facultés Catholiques de Lille.

En 1860, « le bon abbé Blondel, tout fait de douceur et de patience » ne se croyant plus apte à diriger un collège qui prenait de l'importance, demandait à être déchargé de ses fonctions et devint curé de Gœulzin.

## *Abbé Cyrille Destombes 1860-1870*

---



Sur ordre du Cardinal Régnier, l'abbé Destombes prenait la tête d'un collège florissant.

C'était « un organisateur, un humaniste, un historien », auteur de nombreux livres.

Le Collège compte deux cents élèves et possède une excellente réputation. « Saint-Jean, dira un jour le Cardinal Régnier à l'Académicien Pierre de la Gorce, ancien élève, c'est un de mes meilleurs collèges. Peut-être le meilleur ».

En 1867, l'abbé Destombes favorise la fondation de l'Association des Anciens Elèves.

En 1870, le Cardinal Régnier emmène l'abbé Destombes au Concile de Rome et c'est un professeur du Collège, l'abbé Mortreux, qui prend les rênes de Saint-Jean.

## *Abbé Augustin Mortreux 1870-1889*



Professeur de rhétorique en 1855 au Collège puis préfet des études en 1867, l'abbé Mortreux est donc de la « maison ». Les dix-neuf années de son supériorat sont parmi les plus florissantes de Saint-Jean. En 1929, dans un discours prononcé à l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire du Collège, Monsieur Lesnes, ancien élève et ancien professeur, fait un portrait saisissant de l'abbé Mortreux.

« Les familiers de M. Mortreux disaient de lui qu'il était Supérieur. Tous les anciens élèves, qui l'ont aimé, admiré et qui ont tremblé devant lui, savent quels dons de maîtrise étaient les siens. Quand il surgissait à l'improviste sur un palier, dans l'embrasement d'une porte, toute la gent écolière s'arrêtait, comme frappée de stupeur. Les délinquants, s'il en était, interpellés, poursuivis par une voix âpre qui savait merveilleusement simuler la colère, restaient comme fascinés. Mais quel charmeur et quel entraîneur il devenait quand, soit à la chapelle, soit dans la chaire de la grande étude, il raillait les faiblesses, fustigeait les timidités et les ignorances, contait avec cet esprit qui pétillait sans cesse l'anecdote qui frappe, éclaire, instruit. Quel admirable directeur de conscience il était pour des enfants dont la confiance égalait le respect. Son collège, manœuvré comme une armée bien disciplinée, dressée aux meilleures méthodes pédagogiques, voyait fleurir davantage encore les études, se multiplier les succès, s'épanouir les vocations sacerdotales et religieuses, et celles, plus larges, des bons pères de famille, des chrétiens convaincus, sans peur et sans reproche ».

## *Abbé Jules Loridan 1889-1894*



Après l'historien et le lettré, c'est un scientifique qui va diriger le collège. L'abbé Loridan est le premier licencié es-sciences de Saint-Jean.

« Précision, clarté, méthode, ce sont des qualités dont les élèves ont gardé le souvenir avec celui d'une sévérité qui cachait un cœur d'or ».

L'abbé Loridan est le fondateur d'un magnifique cabinet de physique qui sera malheureusement détruit et pillé par les Allemands en 1918.